

# Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

XXXème Année

Rome, Février 1979 - No 2

L'Eglise chrétienne, valeur de base de la culture et de la civilisation européennes

## L'UNION DES EGLISES CHRETIENNES ET L'UNION EUROPEENNE

par le prof. Joseph Constantin Dragan  
(Grand Archonte Référendaire  
de l'Eglise orthodoxe oecuménique - Constantinople)

**Q**uand on se propose de parler d'oecuménisme il faut d'abord essayer de lui donner une définition, et les tentatives en ce sens n'ont pas manqué. Il faut nous référer en premier lieu à la définition formulée par le Concile Vatican II:

Le mouvement qui se propose de déployer des activités et de prendre des initiatives qui, suivant les nécessités différentes de l'Eglise et les traits caractéristiques de l'époque, sont destinées à favoriser l'unification des chrétiens.

Le Concile Vatican considère l'oecuménisme une vocation et un don de la Grâce divine; il est inspiré par le Saint-Esprit et se manifeste dans tous les efforts - dans la parole et dans les actions - visant l'unité préconisée par Jésus-Christ. Le Concile Vatican voit dans l'oecuménisme un des signes de notre temps.

A notre avis, une interprétation correcte du concept devrait l'encadrer dans le mouvement européeniste du XXe siècle; en effet, il ne faudrait jamais oublier que l'Egli-

se chrétienne a été et continue d'être une des valeurs de base de la culture et de la civilisation européennes.

Quant aux prévisions sur les formules possibles d'une réunification des Eglises chrétiennes en une seule, nous envisageons diverses voies.

La première est de rétablir les rapports avec le siège originaire de Rome sur le plan dogmatique, mais surtout sur le plan hiérarchique - qui fut à l'origine de la grande division. En fin de compte - comme l'a si bien dit le Patriarche Athénagoras I - ce ne sont pas les dogmes qui divisent les chrétiens, mais leurs interprètes, c'est-à-dire les hommes. Le reproche d'avoir créé les différentes confessions ne doit pas être adressé aux masses chrétiennes, mais aux chefs ecclésiastiques régionaux qui, par leurs actions et ambitions, ont porté l'Eglise à la rupture et au démembrement, en décrétant l'autonomie, l'indépendance, les schismes. Voilà pourquoi j'ose dire que l'action oecuménique devrait se déployer plutôt parmi

les saints pères si on veut qu'elle aboutisse à des résultats concrets et rapides!

Il me semble juste et opportun que cette action se base sur le respect total des rites locaux, issus des traditions folkloriques; il s'agit au fond de formes spécifiques d'adaptation des principes d'une religion à l'esprit et aux conditions de vie locales. Dans cette matière tellement délicate on devrait suivre l'exemple de ce qu'on a déjà fait à propos de l'utilisation des langues nationales à la place du latin dans la liturgie catholique.

Et si l'on parle de modèle, je crois pouvoir dire que toutes les Eglises uniates ou catholiques byzantines constituent un exemple concret de cette formule oecuménique d'union. Malheureusement peu d'églises de ce rite sont encore en vie, puisque la plupart d'entre elles se trouvaient dans les pays et territoires actuellement sous l'empire socialiste imposé par les Russes. A la suite de la fameuse réunion politique de Kiev, les Soviétiques décrétèrent la dissolution forcée des églises uniates, ce qui conduisit à de violentes persécutions, et de nombreux martyrs ont payé de leurs souffrances et sous nos yeux le prix de cette décision arbitraire, dont la motivation n'est pas d'ordre religieux. A la suite de la division, de triste

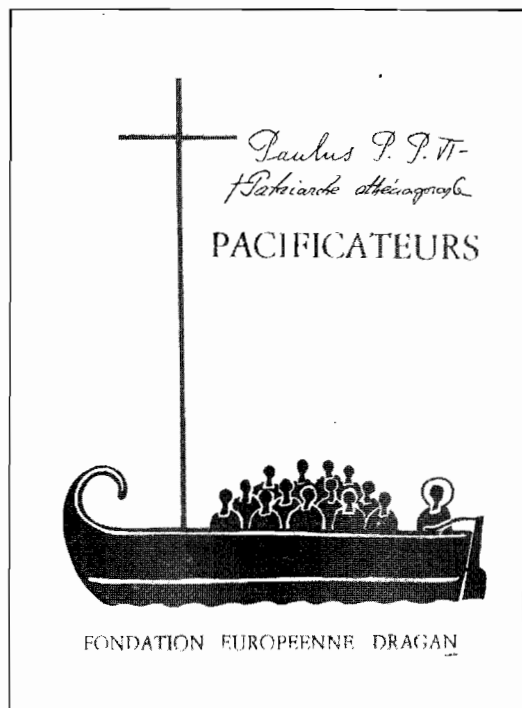
mémoire, du monde en zones d'influence, les Russes bolchevistes prétendirent que sur les territoires soumis à leur influence fusse coupée toute liaison avec l'Occident. Avec le vœu de la disparition de l'impérialisme russe nous formulons aussi celui de voir dans un avenir pas trop lointain ces Eglises revenues à leur état originaire, annulant ainsi leur intégration forcée dans les Eglises orthodoxes nationales respectives. Mais pour certaines nations, nous savons que cette perspective est peu réaliste et dans ce cas la solution devrait être recherchée en adoptant des formules différentes.

D'autre part, il faut reconnaître que l'ancien modèle d'organisation de l'Eglise chrétienne avec le siège à Rome, basé sur une hiérarchie rigide indiscutable et sur le pouvoir absolu, pour ne pas dire dictatorial, du Chef suprême, le Souverain pontife, est dépassé depuis longtemps. La collégialité et l'esprit démocratique s'imposent maintenant dans toutes les décisions humaines.

On remarque, en outre, la tendance à régionaliser les différentes Eglises nationales, en soumettant leurs problèmes à la discussion de Conférences Episcopales, sous la présidence d'un cardinal primat. Une décentralisation des pouvoirs du Saint-Siège en faveur de structures ecclésiastiques nationales et une autonomie de décisions plus poussée - en différentes matières et surtout sur le plan administratif - pourra certainement faciliter l'action oecuménique. Cette nouvelle tendance pourrait donner de l'Eglise catholique une image semblable à l'autocéphalie de l'Eglise orthodoxe.

Lors des entretiens que j'ai eus avec le regretté patriarche Justinien de Roumanie celui-ci lança la formule d'une fédéralisation des confessions chrétiennes, qui conserveraient sous diverses formes leur autonomie. C'était sans doute un modèle conforme à l'esprit de notre époque, qui est la fin d'un siècle et d'un millénaire et le commencement du troisième millénaire de l'ère chrétienne. «L'ère chrétienne» fut inventée en 526 par le roumain Monseigneur Denis Exiguus de Constance, très apprécié par le haut clergé de l'époque, par des rois et par son ami, le premier ministre de l'Italie, le fameux écrivain Cassiodore.

La formule de feu le Patriarche Justinien met sur un plan de parité les chefs des Eglises nationales, autonomes ou autocé-



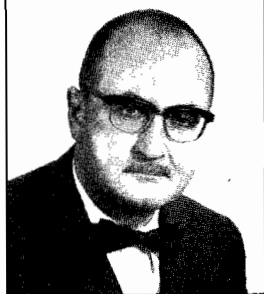


phales, appelés à élire, avec les cardinaux-sénateurs (aujourd'hui appelés «Princes de l'Eglise»), le Chef suprême, Président-Pape (Patriarche Suprême Pontife) de la plus grande Association volontaire de foi et de culte qu'est l'Eglise chrétienne, voulue par Notre-Seigneur.

Si maintenant une idée pareille - que j'ai exposée au «Ministre des affaires étrangères du Saint-Siège» - n'a pas encore trouvé d'écho, il ne faut pas perdre nos espoirs pour l'avenir. Dans tous les domaines les organisations humaines tendent vers la fédéralisation - politique, économique, culturelle-spirituelle - comme la meilleure

formule qui puisse garantir l'entente et la paix et éviter les frictions, les divisions et les luttes entre frères, fils du même Créateur. Ce n'est que par une entente profonde entre les personnalités responsables de l'oecuménicité chrétienne que nous pourrions maintenir une position de prestige, car nous voyons dans le haut niveau de la religion chrétienne dans le monde, dans la sauvegarde de son grand rôle spirituel, une des plus nobles missions des Européens.

(Extrait de la conférence donnée à Athènes, le 5 février 1979, lors de la réunion oecuménique annuelle organisée par le Centre Culturel «Denis l'Aréopagite»)



# L'EUROPE, UNE CAUSE A GAGNER

de FRANÇOIS VISINE

**E**n définitive, l'Europe, c'est un choix de société ouverte dans laquelle l'homme est la fin, sa dignité, son existence transmatérielle, religieuse, philosophique, culturelle... et ses libertés. A face humaine, l'Europe est par suite non seulement une affaire d'institutions, de production et d'échanges, mais aussi et plus encore un objectif civique et éthique. Partant, il lui faut non seulement des administrateurs, mais aussi des inspireurs et des guides. Course d'obstacles, la construction européenne a besoin d'engagement, de dévouement et de courage, cela d'autant plus qu'il lui manque une assise populaire.

L'appel lancé de Budapest par la radio hongroise, le 4 novembre 1956: «Europe, nous mourrons pour toi!», alors que les chars soviétiques écrasaient l'insurrection, est de longue date oublié ou n'a pas été enseigné. En réalité, si au cours des trente dernières années l'Europe a si peu progressé sur la voie d'une communauté, c'est essentiellement parce que la prise de conscience nécessaire n'a pas été réalisée. Il lui manque des Européens. Par suite, pour la faire, il faut que les enseignants, les journalistes et les «politiques» contribuent à créer une conscience européenne, faite de solidarité, de dépassement des préjugés, des comportements et de vision dans l'avenir de l'humanité. L'accouchement de l'Europe, être de chair et d'âme, est d'autant plus délicat à réussir que les anti-Européens ont à leur disposition des atouts considérables: les intérêts à court terme; l'ignorance des réalités et des enjeux; la force des méfiances et du ressentiment - sans compter la pesanteur des habitudes et du refus d'innovation.

Certes, comme l'a écrit dans ses *Mé-*

*moires* Jean Monnet: «La construction de l'Europe est un changement formidable qui demandera beaucoup de temps», mais ce changement risque de ne pas s'opérer ou de s'amorcer trop tard. En juin 1978, à Harvard, Soljenitsyne a déclaré avec une certaine amertume: «Le courage civique a déserté non seulement le monde occidental dans son ensemble, mais même chacun des pays qui le composent, chacun des gouvernements, chacun de ses partis. Ce déclin du courage est particulièrement sensible dans la couche dirigeante, et dans la couche intellectuelle dominante, d'où l'impression que le courage a déserté la société tout entière. Bien sûr, il y a encore beaucoup de courage individuel, mais ce ne sont pas ces gens-là qui donnent sa direction à la vie de la société».

L'Europe, conçue comme communauté existentielle, est évidemment en cause car elle procède pour réussir d'un grand courage civique. Or les militants européens sont clairsemés alors que les Etats veillent à leur grandeur, que l'opinion publique ne réalise pas et que les partis politiques en tirent les conséquences. L'exemple de la loi électorale française du 30 juin 1977, pour les premières élections européennes du 10 juin 1979, est significatif à cet égard. Ces élections auront lieu à la représentation proportionnelle, au scrutin de liste à l'échelle de la nation, sans possibilité de panachage entre les listes ou de vote préférentiel au sein d'une même liste, et moyennant la prise d'un grand risque financier - sous la forme d'un cautionnement par liste de 100 000 francs et du règlement des dépenses de caractère administratif liées à la campagne électorale (coût du papier, bulletins de vote, affiches, circulaires, frais d'af-

fichage...) si la liste n'obtient pas 5% des suffrages exprimés.

Par ailleurs, le cumul des mandats électifs nationaux - dont celui de député à l'Assemblée nationale - et européens est permis. Au total, en France, les premières élections européennes revêtiront, pour l'essentiel, la forme d'une compétition électorale dans laquelle les données nationales prendront nettement le pas sur les préoccupations européennes. Elles seront la transcription, sous un couvert européen, de la division politique de la France en quatre camps d'importance numérique comparable (RPR, UDF, PSF et PCF). Il en eût été différemment si les élections eussent pu se dérouler à l'échelon régional, même à la représentation proportionnelle, ou à l'échelon de la nation mais avec possibilité de panachage entre les listes ou au minimum de vote préférentiel au sein des listes, donnant ainsi à l'électeur la possibilité de faire un choix européen et de ne pas être limité à dire seulement oui à telle liste composée par les «leaders» des partis. Par ailleurs, la possibilité pour les députés d'être candidats accentuera le caractère national référendaire de ces élections.

Cependant, et ceci n'est pas négligeable, les premières élections européennes permettront au fait européen de descendre pour quelques semaines dans la rue et elles imposeront plus ou moins un choc d'idées sur les innombrables aspects de la construction de l'Europe. Il est probable que l'accent sera mis par les grandes formations politiques sur les thèmes économiques et monétaires et qu'il sera beaucoup question de l'indépendance nationale.

En substance, le 10 juin 1979, les Françaises et les Français qui se rendront aux urnes - il est à espérer qu'(elles, ils) seront nombreux en dépit du caractère pseudo-référendaire de la consultation sur des clivages politiques trop strictement nationaux -, auront le choix entre trois catégories possibles de candidats. Une première catégorie, qui d'ailleurs fera probablement forte campagne au nom de l'indépendance nationale, comprendra des candidats dont l'objectif majeur, pour ceux qui seront élus, sera de bloquer la construction européenne et, par tant, d'empêcher que l'Europe ne se forge en une communauté existentielle de destin. Consciemment ou inconsciemment, ces candidats feront le jeu de l'Urss et contribu-

ront à la finlandisation ou à la balkanisation de l'Europe encore libre. Une deuxième catégorie sera composée de candidats qui admettront, face aux innombrables défis auxquels doit faire face l'Europe occidentale, que la construction européenne est une nécessité, mais qui hésiteront, voire refuseront, à en tirer les conséquences logiques. Ce sera la catégorie des oui-mais à l'Europe communauté existentielle de destin. Puis une troisième catégorie, comprenant notamment avec d'autres les démocrates-chrétiens, dont il faut souhaiter qu'elle ait les moyens de l'action, sera celle des candidats pour qui l'enjeu des élections aura une profonde signification. Ils diront et ils répéteront: oui à l'Europe existentielle, humaniste et ouverte, non à l'Europe inexistante, décadente, sans dessein, sans vision, sans âme, partagée, divisée et soumise; oui à l'euro-humanisme, à l'euro-fédéralisme, à l'euro-optimisme, non à l'euro-communisme; oui à l'Europe des libertés, communauté libre de destin, non à l'Europe balkanisée, dominée et finlandisée; oui à l'Europe organisée, partenaire des Etats-Unis dans l'Alliance atlantique, non à l'Europe des goulags dirigés du Kremlin; oui à l'Europe indépendante mais interdépendante au service de la paix, du Tiers Monde et de l'humanité, non à l'Europe barricadée, repliée et mourante.

Ces candidats seront parfois un peu considérés comme des religionnaires de l'Europe, car pour eux l'Europe est un dépassement et ils sont porteurs d'un message. Mais en fait, pour réussir, l'Europe a besoin de ses prophètes, de ses Cavour et de ses soldats. L'Europe, suite ou fin? Tel est l'enjeu de l'élection. Il convient d'espérer, même si leur message n'est pas suivi immédiatement d'effets, qu'il contribuera à engager l'Europe sur la voie d'un grand dessein. Alors, enfin debout l'Europe des libertés et des droits de l'homme! L'humanité attend ton existence et compte sur ton exemple.

*(Conclusion du volume  
«L'Europe: suite ou fin?» -  
voir notre compte-rendu, p.19)*

# L'EUROPE, MISSION DE NOTRE GENERATION

---

**C**ontrairement à Willy Brandt, nous estimons que l'Europe n'est pas la tâche de la génération de demain, mais de celle d'aujourd'hui. Car cette génération avec ses événements et souvenirs sanglants comprend que son salut ne peut résider que dans la coopération européenne, dans une construction politique qui nous permette de remplir notre tâche en ce qui concerne l'Europe. Notre génération a fait le premier pas vers l'idéal européen lorsque prirent fin, en 1945, souffrances et tortures.

Malgré toutes les défaites, les difficultés et les incompréhensions d'hier, nous devons conserver notre foi en l'idée européenne et en la confiance qu'elle a rencontrée. Nous devons avoir le courage d'accomplir ce qui est nécessaire à la réalisation de l'Europe.

En faisant de l'Europe une tâche des générations à venir, on empêche la formation d'une base pour une action européenne résolue. Cela vaut également pour ceux qui polémisent contre la contribution économique et financière de la République fédérale de la R.F. d'Allemagne au renforcement de l'Europe mais qui soutiennent en même temps les économies planifiées communistes par l'octroi généreux de crédits et accélèrent ainsi l'armement du Pacte de Varsovie contre l'Europe - nous nous permettons d'emprunter à Helmut Kohl sa formule: «L'unification de l'Europe est la tâche historique de la génération d'aujourd'hui, de nous tous».

On ne peut surestimer le fait que l'Europe vive, aujourd'hui, en paix. Les démocrates-chrétiens d'Europe, parmi eux, les partis allemands CDU et la CSU, ont pratiqué une politique de paix alors même que les socialistes n'avaient pas encore dénaturé

le terme de paix en qualifiant toute critique à la politique de leur parti (SPD) d'hostile à la paix. Les hommes qui ont posé les fondements de cette politique pacifique, qui ont eu la grande vision de l'Europe n'étaient aucunement des socialistes, mais des hommes de tendance démocrate-chrétienne comme Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Konrad Adenauer.

Pendant longtemps, le SPD s'est opposé à l'unification européenne:

- en 1950, le SPD disait NON à l'adhésion de la République fédérale d'Allemagne au Conseil de l'Europe;

- en 1951, il refuse le plan Robert Schuman pour une politique extérieure commune;

- en 1952, il dit NON à la CECA et refuse de collaborer à la rédaction d'une constitution européenne future;

- en 1954, il dit NON aux traités de Rome;

- en 1955, il refuse l'adhésion de la République fédérale d'Allemagne à l'Union de l'Europe Occidentale;

- et en 1960, le service de presse du SPD écrivait à l'occasion du 84ème anniversaire de Konrad Adenauer: «Il est un des architectes d'une politique sans avenir».

Les camarades socialistes de Willy Brandt en Grande-Bretagne - les Callaghan, Wedgewood-Benn, Silkin - persistent avec leur hostilité européenne, dans la position du SPD des années 50. Et lorsque les socialistes français professent l'Europe, il ne s'agit pas là d'une Europe de tous les démocrates, mais d'une Europe socialiste. Le SPD s'identifie à la revendication totalitaire du chef et tête de liste des socialistes

*français, François Mitterrand, qui, brandissant une rose rouge dans son poing fermé, prétend que l'Europe sera socialiste ou qu'elle ne sera pas. Nous réfutons cette revendication. Ces derniers temps, Monsieur Mitterrand s'exerce à interpréter les textes. Nous trouvons qu'il devrait prendre ses distances à l'égard de sa déclaration.*

*Si nous réclamons davantage de démocratie en Europe, il s'agit en premier lieu de l'attribution au Parlement Européen de compétences et de droits de contrôle que les parlements nationaux ont perdu depuis longtemps, tant formellement que pratiquement, par exemple en ce qui concerne la politique budgétaire communautaire ou la politique agricole commune. Il s'agit d'utiliser pleinement les compétences qui reviennent au Parlement dans le cadre des traités en cours. Et personne ne pourra en empêcher le Parlement Européen élu au suffrage direct.*

*A plus longue échéance, il faudra bien évidemment, au fur et à mesure de la création de nouveaux domaines communautaires, en transférer les pouvoirs parlementaires et de contrôle au Parlement Européen.*

*Nous sommes convaincus que l'intérêt général que rencontrera cet ensemble de questions au cours des semaines et des mois qui précéderont l'élection européenne renforcera la pression exercée tant sur le pouvoir de la bureaucratie qui échappe au contrôle parlementaire que sur l'oligarchie du Conseil des Ministres. C'est alors que les parlements nationaux se rendront compte dans quelle mesure ils ont perdu leurs compétences sans que leur fonction de contrôle ait été pour autant reprise par qui que ce soit. Ceci contribuera à son tour à apporter un large soutien pour la lutte du Parlement*

*élu au suffrage direct pour l'acquisition des compétences qui lui reviennent. L'opinion publique et les électeurs mobilisés seront ainsi des alliés essentiels dans la lutte pour une plus grande démocratie en Europe.*

*Dans le programme du Parti Populaire Européen (PPE), on nous a présenté des idées sur l'évolution des institutions communautaires jusqu'à la réalisation de l'Union Européenne. On y trouve posé l'objectif ambitieux d'accomplir et d'achever ce processus d'évolution au cours de la première législature, c'est-à-dire dans les cinq premières années du Parlement élu au suffrage direct. Ceci ne nécessite pas une révolution institutionnelle, mais un engagement infatigable.*

*Le Parti Populaire Européen, invite tous les démocrates à participer à la construction de l'Europe qui doit être une démocratie pluraliste et libérale.*

*Le but du Parlement Européen élu au suffrage direct doit être d'ancrer suffisamment tôt les valeurs et droits fondamentaux au niveau européen, afin que la Cour de Justice Européenne puisse également veiller à leur respect.*

*Cependant, ce qui nous inquiète, c'est que la Cour de Justice Européenne soit surchargée par les différends internes, en particulier des fonctionnaires européens. Il faudrait donc essayer d'alléger sa tâche par la création d'un tribunal administratif européen. Le 20ème anniversaire de la Cour de Justice Européenne tombe au moment de la première élection au suffrage direct du Parlement Européen. C'est précisément au cours de cette année que son rôle méritoire devrait être mis en valeur par les mass-media pour les électeurs.*

□

## PREMIERE RENCONTRE SUR LES TECHNOLOGIES DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

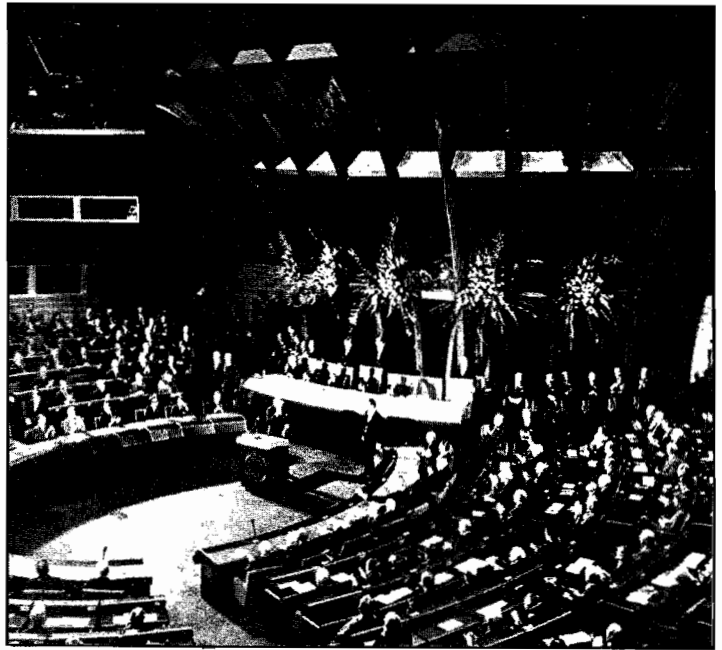
**U**ne rencontre internationale d'étude sur les technologies les plus actuelles de l'enseignement à distance se déroulera à Rome les 2 et 3 mars 1979, au siège de l'Université Internationale des Etudes Sociales.

Le Professeur Enzo Petrini, directeur du Centre didactique national d'Etudes et de Documentation de Florence, mènera les débats.

Les principaux experts de France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Espagne, Suède et Italie apporteront leur contribution à cette rencontre, organisée par *Accademia* (Via Englen, 25 - Rome) - «l'école à distance» la plus ancienne d'Italie, qui compte trente ans d'activité, quatre-vingts cours d'étude, trente mille élèves, soixante centres didactiques d'assistance à l'étude.



## Pour une constituente européenne



# UNE IMPORTANTE REUNION INTERNATIONALE

de PAUL VAN OYE

**L**es élections européennes sont une arme à double tranchant.

Elles peuvent contribuer à créer ou renforcer la conscience européenne. Il en sera ainsi dans la mesure où les candidats et les partis donnent, dans leurs préoccupations, le pas aux problèmes de la construction de l'Europe et réussissent à reléguer à l'arrière-plan aussi bien les idéologies que les intérêts nationaux.

Au point où nous en sommes, il s'agit de faire en sorte que l'Europe devienne rapidement une réalité politique.

Le Parlement, élu au suffrage universel par l'ensemble de la population des neuf pays déjà associés, devrait normalement disposer de l'autorité morale requise pour vaincre les réticences des gouvernements des Etats.

Mais si, au sein de ce Parlement, aux compétences restreintes, la volonté de s'imposer en tant qu'expression de la volonté

démocratique ne se manifeste pas avec fermeté, il ne sera qu'une tribune aussi décevante que le fut jadis la S.D.N.

Ce danger existe dans la mesure où les parlementaires se laissent diviser en groupes idéologiques et régionaux et offrent, par leurs affrontements, un champ de manoeuvre aux forces qui continuent à freiner la constitution d'un gouvernement fédéral soumis au contrôle démocratique.

Les militants européens doivent être très attentifs à l'éventualité où les parlementaires, au lieu d'exiger les pouvoirs qui sont normalement ceux d'un Parlement élu dans un Etat démocratique, se laissent braquer sur des subtilités juridiques ou des questions institutionnelles et se condamnent eux-mêmes à l'impuissance.

A défaut de pouvoirs réels reconnus, une majorité pourrait être amenée à se plier aux volontés d'une minorité réactionnaire.

Puisqu'on appelle les populations à élire un Parlement européen, il faut qu'elles aient l'assurance que cette élection a une signification réelle et constitue un pas décisif dans la construction d'une Europe fédérale fondée sur les principes de la démocratie politique.

Il ne faudrait pas qu'elles aient un jour le sentiment d'avoir été dupées. Le contre-coup d'une déception pourrait être fatal à l'idéal d'une Fédération européenne.

Ces élections ne feraient que renforcer le découragement et le scepticisme quant à la possibilité de pouvoir jamais transcender les égoïsmes nationaux. Au lieu d'être un premier pas dans la voie d'une construction politique, elles seraient l'ultime démarche d'une velléité européenne.

C'est pourquoi nous pensons que, pour bien marquer la volonté de poursuivre les efforts pour fonder une Europe politiquement fédérée et de faire de cette élection une étape décisive dans cette voie, il faut exiger que ce Parlement élu soit une Constituante.

Le processus de fédéralisation de l'Europe et de démocratisation des mécanismes de décision peut se concevoir comme un enchaînement d'étapes successives. Cependant si on veut que les organes communs aient une action efficace, un minimum d'aménagements institutionnels s'impose à brève échéance.

Le temps des tergiversations est passée. Les défis lancés à l'Europe deviennent insoutenables par les Etats séparément.

La mission du Parlement élu au suffrage universel devra donc être la rédaction d'un projet de constitution pour un Etat fédéral européen.

---

### *UN LARGE CONSENSUS*

---

C'est sur la base de cette déclaration de principe qu'avait été mise sur pied la *Concertation pour une constituante européenne* sur l'initiative de Maître André Belmans, administrateur du Centre d'Etude pour les Réformes Politiques, de M. Arseen Rijckaert, secrétaire général du Centre International de Formation Européenne pour la Belgique néerlandophone, et des Professeurs Fernand Mairlot, président de la Fédération Européenne des Groupements d'Outremer et d'Exilés de l'Est, et Francis Dessart, président du Mouvement pour les

Etats-Unis d'Europe.

Le débat fut introduit par le Professeur Mairlot et Maître Belmans qui redéfinirent les buts de cette rencontre sur la base du texte précisant les raisons d'être de cette Concertation pour une Constituante Européenne, laquelle transcende tout aussi bien les frontières des Etats européens que les éventuelles divisions entre organisations européennes.

«Nous sommes les maximalistes de l'Europe» précisa notamment le professeur Francis Dessart se référant explicitement aux thèses européenne du président du gouvernement luxembourgeois Gaston Thorn. Quant au professeur Mairlot, il ajouta judicieusement que «des problèmes nouveaux dans un contexte nouveau nécessitent des solutions nouvelles et des clivages nouveaux». Quant à l'idée d'une Constituante, souligna le juriste Belmans, elle n'est pas uniquement une question juridique mais surtout une affaire de mentalité.

---

### *UN FRUCTUEUX ECHANGE D'IDEES*

---

Tous d'accord sur le principe, les participants dépassèrent très rapidement les questions de juridisme ou de sémantique. Le Professeur Paul Lévy - auteur du remarquable livre «Sauver l'Europe» - illustra par son intervention la substance du sur-titre de son ouvrage paru aux Editions Duculot (Gembloux-Paris): «Laissons faire les fous, voyez où les sages nous ont conduits!».

D'autres orateurs insistèrent sur la nécessité de doter l'Europe d'une réelle dimension spirituelle: une spiritualité européenne implique une résistance morale de l'Europe car - précisa M. Robinet - il ne saurait y avoir de changement de structure sans changement de mentalité.

Les importants problèmes de l'information et de la communication de masse furent aussi évoqués insistant notamment sur le fait que l'opinion publique n'existe pas, mais seulement des publics différents à aborder selon leurs centres d'intérêt respectifs.

Après un très intéressant échange de vues, les participants réitérèrent leur accord sur le texte de base et résolurent de prévoir une nouvelle rencontre dans le courant du premier trimestre de l'année nouvelle.

P. van O.

# LA COOPERATION



**L**a politique de coopération au développement de la Belgique poursuit un double but: aider un pays durant une époque donnée mais, surtout, permettre à ce pays de se doter de cadres nationaux devant assurer la relève des coopérants européens. L'exemple du Maroc permet de se faire une idée... Il est normal que la Belgique concentre la majorité de ses efforts de coopération au développement à l'égard de pays comme le Zaïre, le Rwanda et le Burundi. Mais ce que l'on sait peut-être moins, c'est que la quatrième place - après les trois pays cités - dans la coopération belge est occupée par le Maroc.

Actuellement, le volume de la coopération belge à l'égard du Maroc est évaluée à quelque 500 millions de francs belges. Concrètement, elle se traduit par une aide en personnel qualifié - 170 coopérants sur place - en matériel, en bourses d'études ou de stages ...

L'action menée par la Belgique en faveur du développement du Maroc a toujours tenu scrupuleusement compte des priorités du pays assisté. Dans ce sens, elle a été progressivement axée sur la réalisation constructive de projets spécifiques jugés prioritaires pour l'essor économique et social marocain.

## *EN CONCORDANCE AVEC LES PLANS NATIONAUX*

Durant le déroulement du plan quinquennal marocain de 1973-1977, les secteurs considérés comme prioritaires concernaient le développement de l'agriculture - secteur qui touche directement 65% de la population - et la formation de cadres supérieurs.

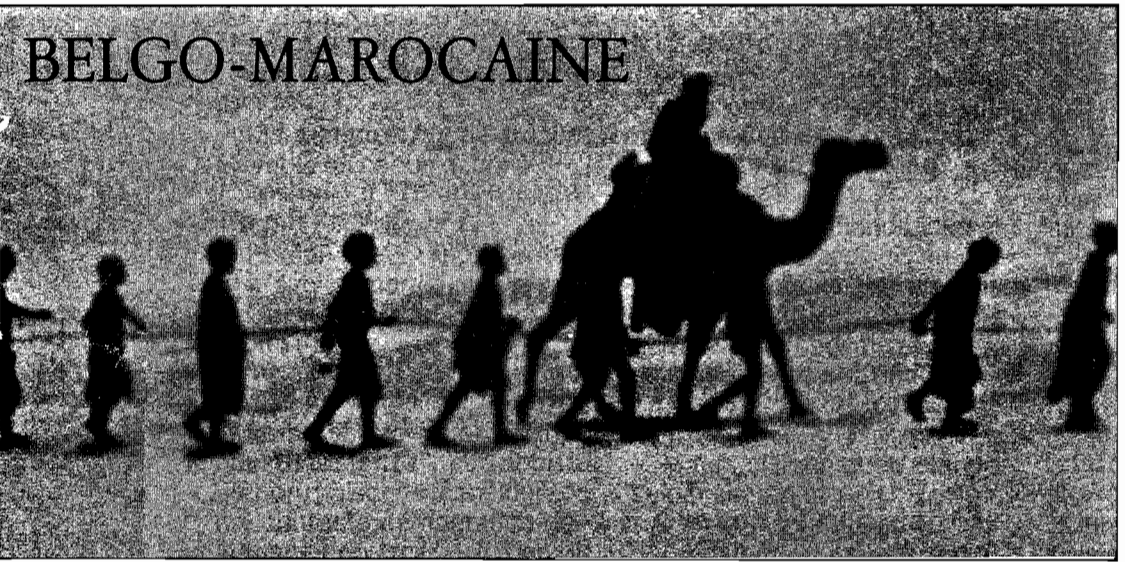
Mais pour le plan actuellement en cours, l'effort sera essentiellement porté sur le soutien technique aux collectivités locales dans le cadre des nouvelles institutions démocratiques et sur la formation professionnelle à différents niveaux. Néanmoins, la coopération belge restera présente dans d'autres secteurs comme auparavant.

Une série d'accords particuliers et de protocoles définissent des projets avec des objectifs à atteindre dans un temps déterminé, prévoyant les moyens en personnel, matériel et bourses d'études ou de stages en vue de préparer la relève des coopérants belges par des responsables marocains dotés d'une solide formation adéquate.

## *COMPETENCE ET SPECIALISATION*

La coopération belge se veut présente dans les secteurs les plus importants du développement du Maroc.

# BELGO-MAROCAINE



Dans le domaine de l'enseignement supérieur, elle se situe au niveau de l'Institut national agronomique et vétérinaire, l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs, l'Ecole nationale des Industries minérales et l'Ecole normale supérieure. Quant à l'enseignement technique et à la formation professionnelle, nous trouvons les Ecoles hôtelières et de tourisme, la formation professionnelle des adultes, la formation de techniciens agricoles et d'artisans notamment pour le travail du cuir et des textiles.

La présence belge dans le secteur du développement agricole concerne la direction de la mise en valeur, de la recherche, de l'équipement des eaux et forêts (Ministère de l'Agriculture), le développement du Rif occidental et les offices régionaux de mise en valeur de l'agriculture.

Pour le développement industriel: le Centre de Calcul Roi Baudouin et la division de géologie du Ministère de l'Energie et des Ressources minières. Des coopérants belges travaillent aussi avec le Ministère de l'Habitat, les services des bâtiments scolaires de l'Education nationale, l'Office national de l'Eau potable et les services d'ingénierie provinciale et municipale.

D'autres coopérants belges travaillent dans le cadre de la coopération internationale - comme par exemple le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) - ou dans des organisations non gouvernementales, notamment pour le Centre belge d'Aide au Développement DELIPRO.

Dans le domaine de l'enseignement, des coopérants ont été recrutés directement par le gouvernement marocain par l'intermédiaire de l'Association des Professeurs et Enseignants francophones à l'étranger (APEFE). En dehors du domaine de la coopération proprement dite, quelque quatre-vingt enseignants belges travaillent aussi au Maroc, ainsi que plusieurs ingénieurs et autres spécialistes diplômés.

## *NATIONALISER LA RELEVÉ*

Il est important de souligner - en conclusion - que la coopération belge au Maroc se veut surtout formative. Son but n'est pas seulement d'aider ce pays pendant une période donnée, mais surtout de permettre la formation de cadres marocains qui, à brève échéance, puissent prendre eux-mêmes en mains l'avenir de leur patrie. C'est ainsi que la Belgique aura accompli une tâche importante pour l'essor d'un pays qui, comme le Maroc, est définitivement en marche vers le développement. Une tâche qui comptera dans le dialogue Nord-Sud...

*FRANCIS DESSART*

# Le projet «Jet» source substitutive d'énergie

## UNE FINALITÉ POUR L'EUROPE

**L**a commission des Communautés européennes chargée, à Bruxelles, des problèmes de l'énergie et, en particulier, des recherches pour les sources substitutives du pétrole et d'autres combustibles fossiles, ainsi que de l'uranium, a récemment approuvé, à l'unanimité, une recommandation avancée par le sénateur Luigi Noè au nom du Parlement européen et concernant les études les plus avancées sur la fusion thermonucléaire.

Avant d'entrer dans le coeur de la proposition Noè - devenue, désormais, un programme de travail pour les Communautés européennes - il convient de rappeler ce que signifie «fusion thermonucléaire» et ce que l'on fait dans notre continent à ce propos, à commencer par le fameux projet «Jet».

On peut dire, dans les grandes lignes, que l'énergie que l'on peut obtenir des noyaux atomiques est de deux types: celle due à la fission (ou à la scission) des noyaux lourds comme l'uranium et celle de la fusion des noyaux légers comme, par exemple, l'hydrogène.

Il se crée, au cours de ces deux réactions, une perte de petites quantités de matière qui se transforme directement en énergie; c'est pourquoi quelques kilogrammes d'uranium permettent de produire une quantité élevée d'énergie électrique. En ce qui concerne la fusion thermonucléaire, il existe un gros problème: l'homme n'a réussi à l'obtenir que sous une forme explosive dans la bombe «H». Par contre, Mère Nature réussit à réaliser la fusion dans le Soleil et d'autres étoiles, d'une façon graduelle.

Depuis plus de trente ans, les savants

du monde entier sont à la recherche acharnée d'une résolution du problème technico-scientifique de la gradation et, par suite, de l'exploitation, sur le plan de la production d'énergie électrique, de la fusion thermonucléaire. La raison de ces efforts est simple: le jour où nous y parviendrons, le problème de l'énergie sera résolu à cent pour cent et d'une manière définitive. En effet, d'une part les réserves en hydrogène sont pratiquement illimitées, car elles constituent l'eau des océans, d'autre part, parce qu'il n'y a pas à craindre, des réactions de fusion, de danger de radioactivité et de résidus polluants: les scories de la fusion thermonucléaire, comme nous l'enseigne la nature, sont uniquement des noyaux d'hélium.

Jusqu'à ces dernières années, le projet le plus avancé dans le monde pour cette entreprise fabuleuse était incontestablement le projet européen, indiqué sous le sigle *Jet* (*Joint European Thoroid*, machine européenne thoroïdale).

Le projet *Jet* aurait pu être réalisé dans le centre européen d'Ispra; mais c'est celui de Culhan qui fut choisi.

Les discussions et, par suite, les retards dans le choix du lieu ont malheureusement fait perdre à l'Europe quelques années précieuses. Entre-temps, de la position d'avant-garde que ce projet avait vis-à-vis des Usa et de l'Urss, il a un peu vieilli, tout en restant extrêmement valable, raison pour laquelle il est malgré tout en voie de réalisation.

Les récentes études accomplies en Amérique ont permis de mettre sur pied un système plus simple des machines thoroïdales et qui pourrait conduire plus rapidement à



la réalisation de la fusion contrôlée. Il s'agit du système dit de «confinement inertiel». Il est basé sur la décharge d'un puissant rayon laser dans un plasma de noyaux de tritium (le plasma est une matière gazeuse très chaude, constituée d'ions positifs et d'électrons, électriquement neutre et très conductrice).

Sachant tout cela, les Communautés européennes poursuivront, outre la conclusion du projet *Jet*, toute une série de re-

cherches concernant le nouveau système.

Même si la réalisation d'un «réacteur à fusion nucléaire» pour la production d'énergie électrique, à l'échelle industrielle, économiquement acceptable demandera encore de nombreuses années, la fusion thermonucléaire contrôlée est une finalité trop importante - surtout pour notre continent - pour qu'elle ne soit pas tentée par tous les moyens.

□



## La Coopération Culturelle Européenne

PROJET DE RECOMMANDATION  
présenté par la Commission de la culture et de l'éducation

Doc. 4214

### INTRODUCTION

1. L'objectif du présent rapport est unique: accroître la coopération culturelle européenne par une coordination appropriée des ressources disponibles dans ce domaine. Deux méthodes y sont proposées: accorder une plus grande priorité aux activités menées par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la Convention culturelle européenne et dans d'autres comités intergouvernementaux qui s'occupent de questions culturelles et resserrer la coordination entre les activités du Conseil de l'Europe et celles des autres organisations qui oeuvrent effectivement dans le domaine culturel européen.
2. La responsabilité incombe en dernier ressort aux gouvernements et il n'appartient ni au Conseil de l'Europe ni à la CEE de prescrire quel doit être le développement de la culture en Europe. Cela ne revient pas toutefois à nier l'importante contribution que les deux institutions peuvent, avec des ressources suffisantes, apporter dans ce domaine.
3. Il est indispensable, cependant, que ces efforts soient dirigés vers un objectif commun et qu'ils soient complémentaires plutôt que contradictoires. Bien qu'il soit aisé de critiquer l'insuffisance des crédits affectés par les gouvernements aux activités européennes dans le domaine culturel, il n'est pas si aisé, comme une longue expérience l'a appris au Conseil de l'Europe, de se mettre d'accord sur une ligne d'action commune. On aurait donc tort d'accepter l'argument trop facile selon lequel toute action au niveau européen dans le domaine culturel est nécessairement une bonne chose.
4. Dans les pages qui suivent seront évoquées certaines craintes mais aussi, plus positivement, les possibilités d'action européenne dans le domaine culturel qui sont offertes par les activités actuelles du Conseil de l'Europe et qui sont proposées par la Commission de la CEE.

---

L'Assemblée,

1. Vu le rapport de sa Commission de la culture et de l'éducation concernant la coopération culturelle européenne (Doc. 4214);
2. Rappelant ses recommandations 567, 649, 680, 717 et 746, relatives à la coopération européenne dans le domaine de la culture et de l'éducation et, en particulier, son récent Avis n° 81 (1977) sur l'application de la Résolution (76) 3 du Comité des Ministres au domaine culturel (structures, mandats et méthodes de travail des comités intergouvernementaux);
3. Attirant l'attention sur les travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine culturel, effectués notamment dans le cadre du Conseil de la coopération culturelle;
4. Réaffirmant sa conviction:
  - i. que la coopération culturelle européenne doit être conduite sur une base aussi large que possible, compatible avec les principes de la liberté d'expression, de la diversité culturelle et de la reconnaissance des droits de l'individu,
  - ii. que la Convention culturelle européenne est le meilleur instrument disponible pour mener à bien cette coopération,
  - iii. que l'importance politique de la culture doit être soulignée, et que la coopération cul-

- turelle européenne doit bénéficier du soutien politique,
- iv. qu'une liaison effective est requise tant sur le plan national qu'au niveau international afin de mieux faire connaître et de mieux coordonner les activités des organisations oeuvrant dans le domaine culturel;
  5. Exprimant son soutien à la Conférence permanente des Ministres de l'Éducation, qui fournit une tribune à laquelle les ministres peuvent débattre de l'orientation qu'il convient de donner à l'activité européenne dans ce domaine;
  6. Se félicitant de la position identique adoptée par la Conférence des ministres européens responsables des affaires culturelles qui, réunie à Athènes en octobre 1978, a décidé d'user de son influence pour instaurer une meilleure liaison entre les organisations qui exercent des activités dans le domaine culturel en Europe;
  7. Soulignant que les gouvernements des Etats membres ont donné leur accord, au cours des cinq dernières années, à la mise en chantier par l'OCDE et la CEE de programmes de grande envergure dans le domaine de l'éducation, et appelant l'attention sur les propositions formulées en 1977 par la Commission de la CEE en vue d'un programme d'action communautaire dans le secteur culturel et de la création d'une Fondation européenne ainsi que sur la poursuite des activités de la CEE dans le domaine culturel;
  8. Regrettant toutefois qu'il n'existe encore aucune procédure adéquate permettant de tenir compte du point de vue de la plus grande Europe telle que représentée par le Conseil de l'Europe, lors de l'élaboration et de l'adoption de telles propositions de la CEE;
  9. Reconnaissant que les activités que la CEE se propose d'entreprendre dans le domaine culturel peuvent découler des obligations contenues dans le Traité de Rome, mais soucieuse que ces activités ne portent pas atteinte aux intérêts plus vastes de tous les Etats membres du Conseil de l'Europe et que les autres activités de la CEE dans le domaine culturel soient ouvertes, dans la mesure du possible, aux 22 Etats qui ont adhéré à la Convention culturelle européenne;
  10. Se félicitant des discussions positives qui ont eu lieu entre des représentants de l'Assemblée parlementaire et de la Commission de la CEE et des possibilités pour une association plus étroite avec la Commission de la CEE dans l'élaboration et la mise en oeuvre de ses activités futures dans le domaine culturel;
  11. Décidant de maintenir, par l'intermédiaire de sa Commission de la culture et de l'éducation, les relations établies avec la Commission de la CEE et, les rôles respectifs des deux Assemblées étant reconnus, de développer avec les commissions appropriées du Parlement Européen, un dialogue visant à empêcher les chevauchements d'activité, le double emploi et les contradictions dans le domaine culturel;
  12. Recommande au Comité des Ministres:
    - i. de réaffirmer que la Convention culturelle européenne constitue la base principale de l'activité européenne dans le domaine culturel;
    - ii. d'établir des contacts plus étroits avec les ministres spécialisés compétents dans le domaine culturel (éducation, culture et sport), tant au sein des gouvernements des Etats membres que dans le cadre de leurs conférences périodiques, afin de maintenir une liaison entre les organisations existantes et un équilibre des activités satisfaisants pour tous les Etats membres;
    - iii. de veiller, si une Fondation européenne est créée, à ce que:
      - a. le Conseil de l'Europe soit effectivement représenté à son Conseil de direction;
      - b. les activités de cette fondation contribuent à la coopération européenne dans l'Europe tout entière, sans être limitées aux Etats membres de la CEE;
    - iv. de tout mettre en oeuvre pour que les activités culturelles bénéficient d'une priorité budgétaire plus élevée au Conseil de l'Europe;
    - v. de veiller à ce qu'il soit effectivement tenu compte, dans les activités menées dans le domaine culturel par d'autres organismes intergouvernementaux comme l'UNESCO, l'OCDE et la CEE, des vues des Etats membres du Conseil de l'Europe.

# Lettres au Directeur

**L'**élargissement prévu de la Communauté Européenne à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal, augmentera de trois autres unités les six langues officielles déjà reconnues par cette même Communauté.

La libre circulation des citoyens au sein des nations de la Communauté, l'échange des idées, la possibilité de choisir sa propre résidence dans un des pays membres se trouvent devoir affronter une série de difficultés dues à la question linguistique.

Ce problème, que nous avons déjà traité plusieurs fois sous des formes variées, a suscité un vif intérêt parmi nos lecteurs; comme le «Bulletin Européen» est une tribune libre de l'europhisme, nous jugeons utile de publier quelques-unes des lettres et des communications les plus significatives qui nous sont parvenues à ce propos.

Monsieur,

Un ami m'a passé un exemplaire de votre Bulletin, et un article a spécialement retenu mon attention, celui ayant trait au passeport européen.

Je m'étonne que vous appeliez «solution de bon sens» (sic) l'impression d'un tel document en trois langues (celle du pays émetteur + l'anglais et le français). L'Europe ne serait-elle qu'un produit franco-anglais? Ce n'est pas l'orgueil national, mais l'amour-propre le plus élémentaire qui doit refuser une telle solution aussi absurde que discriminatoire. Il faudrait vraiment que les «petites» nations aient une âme d'esclave et nulle fierté pour s'abaisser et se ravalier de telle façon!

Une Europe vraiment démocratique doit respecter toutes les cultures et toutes les langues pour éviter la pire discrimination, la linguistique. Pour conjurer un impérialisme franco-anglais, je suis certain que la seule vraie solution de bon sens est un bilinguisme de base «langue maternelle - langue de communication neutre».

Si l'une ou l'autre langue devaient s'affirmer et écraser les autres, nous connaîtrions bien vite en Europe les mêmes problèmes «communautaires» qui empoisonnent actuellement la vie politique, économique, culturelle, voire sportive, en Belgique où également une langue dite «internationale» a voulu brimer un soi-disant dialecte.

Cette affaire de passeport est peut-être le signe heureux que les Allemands, les Danois, les Italiens et les Néerlandais conservent un peu de dignité et d'attachement à leur patrimoine culturel.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments européens.

Germain Pirlot - Oostende, Belgique

Monsieur, en appelant «solution de bon sens» l'impression du Passeport européen dans la langue du pays émetteur, outre au français et à l'anglais, comme langues véhiculaires (neutres, mondiales), nous n'avons en aucun cas voulu faire une discrimination entre les petites et les grandes nations européennes.

Un document de voyage, tel que le passeport, s'il serait émis dans toutes les langues de la CEE pour un motif de prestige national et défense de la culture de chaque nation, il aurait l'air d'un menu touristique (nous nous excusons mais il faut dire la vérité). Quelle pourrait-être la langue de communication neutre?

L'application de la langue française en tant que langue véhiculaire européenne et de la langue anglaise comme langue véhiculaire mondiale constitue une réalité dont tout bon citoyen de l'Europe devrait tenir compte. Il ne s'agit pas d'une imposition, d'un impérialisme, mais d'une libre acceptation d'une solution logique pour faire une Europe fonctionnelle et efficace!

Messieurs,

Je viens de recevoir les numéros 8 à 11 du «Bulletin Européen» et je vous en remercie.

En dernière page je lis votre profession de foi: «Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

Ceci m'amène à vous parler du problème des langues en Europe.

Les solutions actuelles: multilinguisme, bilinguisme franco-anglais ou bilinguisme langue nationale-anglais, sont toutes mauvaises car, toutes, elles créent des européens de catégorie A et des européens de catégorie B.

Comment résoudre le problème que l'on peut résumer comme suit: «Toutes les langues et les cultures existantes doivent être maintenues, mais chaque européen doit pouvoir parler sans interprète avec n'importe lequel de ses concitoyens européens».

A notre avis la seule solution est le bilinguisme langue de culture - langue de communication neutre.

Mais beaucoup doutent de la possibilité de réaliser facilement cette solution.

C'est pourquoi a été créée l'Association pour une compréhension européenne à travers les frontières linguistiques (en abrégé: Club Europa). Ci-joint des textes d'information à ce sujet.

Notre but est de supprimer les discriminations entre européens, de façon que puisse se créer un sentiment de communauté européenne aussi fort que celui qui existe dans un pays unilingue.

Seriez-vous disposés à nous aider en publiant régulièrement des textes destinés à faire connaître notre objectif à vos lecteurs?

Nous l'espérons vivement et nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments européens.

J. Froment - Rhode St Genèse, Belgique

### (Document du Club Europe) L'EUROPE, MODELE POUR LE MONDE?

L'Europe est à l'origine de notre civilisation technologique tant décriée de nos jours, mais qui a cependant permis la suppression de l'esclavage, encore prévu dans la société idéale de Platon.

Cette civilisation qui fait que le plus pauvre européen est mieux soigné que Louis XIV et que la plus pauvre européenne peut avoir des bas que lui aurait enviés Marie-Antoinette.

Mais l'Europe est aussi responsable des deux plus grandes guerres que le monde ait connues.

Ces deux guerres ont d'ailleurs relégué les Etats européens au rang de comparses des grandes puissances mondiales actuelles.

Le risque de conflit mondial demeure. De grandes communautés humaines se craignent mutuellement et se dotent d'armes de plus en plus meurtrières.

L'Europe, à l'origine de cet état de choses, se doit de trouver une solution valable pour le monde entier.

Cette solution, quelques européens clairvoyants (Schuman, Monnet, De Gasperi, Adenauer, etc...) l'ont recherchée dans une Communauté Européenne, concrétisée par le Traité de Rome.

C'est la première fois, dans l'histoire de l'humanité, que l'on essaie de créer démocratiquement une Communauté avec des Etats qui se sont combattus pendant des générations et, si la tentative réussit, le modèle européen pourra être proposé au monde entier, libérant ainsi 400 milliards de dollars par an qui pourront être utilisés à l'amélioration du sort des plus déshérités.

Mais le sentiment d'appartenance à une même communauté n'apparaîtra que si chaque européen, tout en conservant sa langue et sa culture, peut parler sans interprète avec n'importe lequel de ses concitoyens européens.

Comment résoudre le problème de la diversité des langues au sein de la Communauté Européenne?

Les dirigeants européens ne voient pas de solution et se contentent de souhaiter que «chaque européen connaisse au moins une autre langue que la sienne».

Les citoyens européens attendent que les dirigeants leur proposent une solution satisfaisante qu'eux-mêmes ne voient pas.

L'Association pour une compréhension européenne à travers les frontières linguistiques (en abrégé: Club Europa) se propose de rompre ce cercle vicieux en prouvant par la pratique que le bilinguisme: langue nationale - langue internationale neutre est une solution valable et démocratique.

L'objectif du Club Europa est d'encourager en Europe, indépendamment de tout parti politique, une collaboration à travers les frontières linguistiques, principalement dans les domaines culturel, scientifique, technique et pédagogique.

Cet objectif, le Club Europa compte l'atteindre en utilisant, en plus des langues nationales, une langue commune, neutre, capable de rendre toutes les nuances de la pensée humaine, mais facile à apprendre par tous, même par ceux qui ne peuvent consacrer beaucoup de temps à l'étude des langues.

### Esperanto — alive but not kicking much

*Patro nia, kiu estas en la cielo: sankta estu Via nomo: venu regeco Via: estu volo Via, kiel en la cielo, tiel ankaŭ sur la tero: Panonian ciutagan donu al ni hodiaŭ: Kaj pardonu al ni suldojn niajn, kiel ni ankaŭ pardonas al niaj suldantoj: kaj ne konduku nin en tenton: sed liberigu nin de malbono, car Via estas la regardo, la forto kaj la gloro, eterne. Amen*

Just over one hundred years ago, a Pole from Warsaw announced that he had devised the perfect means by which nation could speak unto nation. Dr L L Zamenhof had constructed Esperanto, so perfect a solution to the world's problems that its marked failure to establish itself since 1887 is seen by most not as an indication of the language's weakness but of man's inherent distrust of his neighbours and their languages.

The text above may look unfamiliar, but it is the most regularly and methodically constructed language in the world. Translated into English, it starts: "Our Father, which art in heaven . . ."

It is surprising that something like a world language, which by most judgments could be only a power for good, should have been so universally mistrusted. It has even been regarded as a danger to world stabil-

ity; Czarist Russia banned it because of its implications and also, perhaps, because Tolstoy was known to be an avid supporter.

It is an immensely practical language — or rather it would be if more people spoke it. It is flexible enough to tolerate expressions and constructions from speakers' native tongues; it is hardy enough to withstand the constrictions and demands of newspaper journalism.

The language's Swiss headquarters intends to produce a news magazine in Esperanto some time in 1979.

Around four-and-a-half-thousand speakers are keen enough to travel the world for annual international get-togethers, each with a five-cornered star badge in his lapel, but the whole affair has a certain air of determined crankiness which annoys and frustrates the language's enthusiasts.

The Western world's foreign radio services ignore it. The BBC World Service, for example, offers broadcasts in the most obscure of tongues but not in Esperanto. Warsaw, Peking, Belgrade and the Voice of Vatican City, however, occasionally use it.

Esperantists claim it is five times easier to learn than French, for an English-speaker, and that six months' study is enough for close to fluency.

FONDAZIONE EUROPEA DRAGAN  
ROMA

INCONTRI DI LATINITA'

Latine loquere  
ut civis Europae habearis

Fore Trattato 1 a - tel 6797785 6780948

L'abbonement souscrit sera valable pour toute l'année 1979. Le versement pourra être effectué directement soit par chèque bancaire, soit par versement sur le C.C.P. n° 36220002 à Rome au nom du: *Bulletin Européen - Foro Traiano, 1/A - 00187 Rome*

#### A B O N N E M E N T S

*Italie:* ordinaire lires 6 000 - de soutien lires 30 000

*Autres pays européens:* ordinaire ff. 50 - de soutien ff. 250

*Pays extra-européens:* ordinaire Usa \$ 20 - de soutien Usa \$ 60

(ou contre valeur dans une autre monnaie européenne - ou dollars)

*Le latin pourra-t-il devenir la langue commune des Européens? Le cours de «latin parlé» organisé depuis quelques années par la Fondation Européenne Dragan donne une réponse affirmative.*

TO THE POINT 12 JANUARY 1979

# LIVRES REÇUS

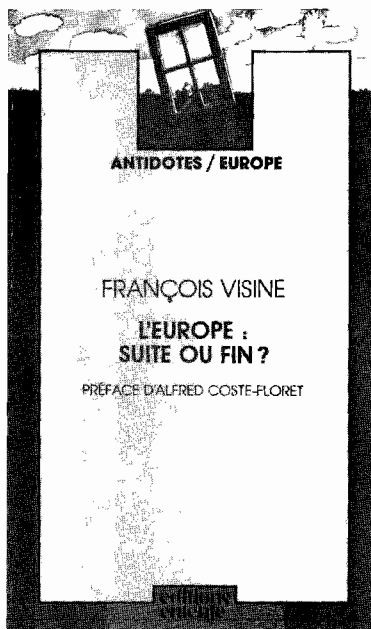
François Visine - «L'Europe, suite ou fin?». Editions *Entente*, 12, rue Honoré Chevalier, 75006 - Paris. Diffusion: Editions Entente et Démocratie Chrétienne Française, 50, rue de Berri, 75008 - Paris, Tél.: 563.86.63.

**E**crit spécialement dans la perspective des élections européennes de juin 1979, ce seizième ouvrage de François Visine, consacré à la construction des Etats-Unis d'Europe, constitue la synthèse de ses réflexions et prises de position. Il est dédié aux «Européens lucides et sincères».

Commandité par la Démocratie Chrétienne Française et préfacé par Alfred Coste-Floret, cet ouvrage est destiné à placer le «débat des premières élections européennes à un niveau qui ne doit pas être uniquement celui des seules préoccupations économiques et d'intérêts à court terme, mais aussi celui de l'avenir d'une civilisation pluraliste et humaniste». L'auteur y répond à trois questions fondamentales: Où en est l'Europe? Quel destin pour l'Europe? et Quelle Europe?

Pour F. Visine l'Europe est coupée en deux. A l'est du rideau de fer, se meurt l'Europe «du silence» contrôlée politiquement, économiquement et surtout militairement par Moscou. A l'ouest, s'agite l'Europe «des libertés» en processus lent d'organisation, trop lent de l'avis de l'auteur, et toujours protégée par les Etats-Unis d'Amérique avec les innombrables conséquences qui sont liées à toute protection. Fait plus grave, cette Europe libre est menacée, car elle fait face à de sérieux défis: économiques, ceux notamment de l'inflation et du chômage, énergétique, celui d'une dépendance extérieure excessive, politique, celui de la crise des démocraties traditionnelles, et militaire, celui de la présence à l'est du rideau de fer de forces soviétiques inconciliables avec la volonté de paix proclamée en permanence par le Kremlin.

Dans ces conditions, compte tenu par ailleurs d'un environnement nationalitaire qui est celui d'un monde interdépendant et surarmé, le destin de l'Europe libre s'inscrit dans le dilemme Organisation-Finlandisation. En effet, ou bien l'Europe libre s'organise rapidement sur tous les plans, y compris celui de la sécurité, ou bien elle



sera progressivement finlandisée sous le contrôle de l'URSS et au minimum elle sera balkanisée, donc privée de l'orientation du destin de ses peuples.

Si l'organisation de l'Europe est une priorité essentielle, cette organisation doit s'effectuer en vue de la réalisation d'une Communauté à la fois existentielle, humaniste et ouverte, y compris sur le sud et l'Afrique.

Son analyse terminée et ses options confirmées, l'auteur, dans une conclusion énergique et vibrante, lance un appel pour que la cause de l'Europe soit enfin gagnée d'où le titre évocateur des dernières pages: «L'Europe, une cause à gagner».

Au total, un essai dynamique de 124 pages qui situe la cause de l'Europe dans la lignée des pères fondateurs de l'Europe: les Schuman, Adenauer, de Gasperi, Van Zeeland... C'est l'ouvrage de poche des combattants sincères de l'Europe. Il contient la réponse aux adversaires et aux «honteux» de l'Europe.

MOSCOU - 9 OCTOBRE 1944

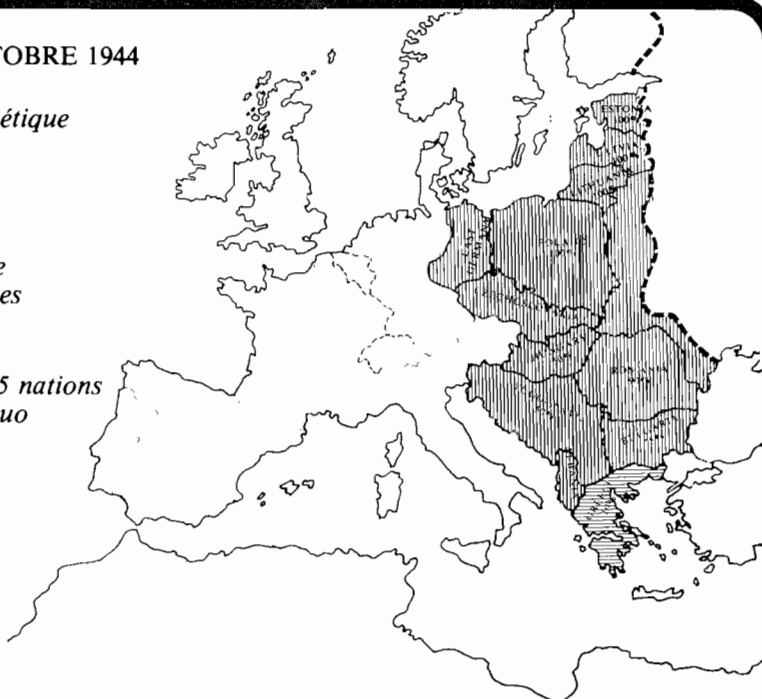
Churchill  
cède à l'Union soviétique  
l'Europe de l'Est

YALTA - 1945

Confirmation du  
partage de l'Europe  
en zones d'influences

HELSINKI - 1975

La conférence de 35 nations  
reconnait le statu quo  
créé à Yalta



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

*Bulletin Européen*

## sommaire

|   |    |
|---|----|
| <i>J.C.:Dragan:</i> L'union des églises chrétiennes et l'union européenne | 1  |
| <i>François Visine:</i> L'Europe, une cause à gagner                      | 4  |
| L'Europe, mission de notre génération                                     | 6  |
| <i>Paul van Oye:</i> Une importante réunion internationale                | 8  |
| <i>Francis Dessart:</i> La coopération belgo-marocaine                    | 10 |
| Une finalité pour l'Europe  | 12 |
| <i>Conseil de l'Europe:</i> La Coopération Culturelle Européenne          | 14 |
| Lettres au Directeur  | 16 |
| Livres reçus  | 19 |

*Bulletin Européen*

Rivista mensile - Spedizione in abbonamento postale gruppo terzo (70%)

Editrice Nagard Srl - Foro Traiano 1 - A, Roma - Direttore responsabile: Sabino d'Acunto - Direzione e Redazione:  
Foro Traiano 1 - A, Roma - telefoni: (06) 679.77.85 678.09.48 - Registrazione Tribunale Roma n.16966 del  
15.10.1977 (già n.1861 del 15.2.1951) - «Centrostampa BG» Milano, Via Larga 11